

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 424.100

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Appareil distributeur automatique à une seule bille.

M. ANTOINE FEIGE résidant en France (Seine).

Demandé le 24 décembre 1910.

Délivré le 4 mars 1911. — Publié le 4 mai 1911.

La présente invention concerne un appareil distributeur automatique à une seule bille fonctionnant chaque fois que le joueur a réussi à envoyer cette bille dans l'une des  
5 cases désignées commé gagnantes au moyen de petits voyants apparaissant par des fenêtres pratiquées à l'avant de chaque case.

Dans chaque case est disposé un levier, mobile autour d'un axe horizontal, portant à  
10 l'une de ses extrémités, suivant la convention établie à l'avance, le signe indiquant que la case est gagnante, et à l'autre extrémité le signe contraire.

La bille en tombant sur ce levier le fait  
15 basculer et par conséquent change la signification du voyant.

En prévision des cas rares mais possibles, dans lesquels pourrait se trouver l'appareil, d'avoir ou toutes ses cases gagnantes ou toutes  
20 ses cases perdantes, cas qui diminueraient considérablement l'intérêt de ce jeu d'adresse, on peut au moyen de dispositifs spéciaux, applicables facilement à l'une quelconque des cases, rendre celle-ci invariablement gagnante  
25 ou perdante.

Les signes contraires portés par chaque extrémité de levier basculant et indiquant si la case correspondante est gagnante ou perdante peuvent varier. Les signes pourront par  
30 exemple être constitués soit par la face et la pile d'une pièce de monnaie, soit par une

pièce peinte en noir et une autre peinte en blanc, soit par un chiffre pair et un chiffre impair, la convention étant établie à l'avance que le côté face, noir ou pair gagne. 35

La description qui va suivre en regard du dessin annexé, donné à titre d'exemple, fera bien comprendre la construction et le fonctionnement de ce distributeur automatique.

La fig. 1 représente l'appareil en vue de  
40 face, la porte fermée;

La fig. 2 est une vue de l'ensemble du mécanisme adhérent à la face intérieure de la porte;

Les fig. 3 et 4 sont des coupes d'une même  
45 case montrant les deux positions que peut prendre le levier et le trajet effectué par la bille dans chaque cas;

Les fig. 5, 6, 7 et 8 sont également des coupes par l'une des cases représentant diffé-  
50 rents dispositifs employés pour rendre cette case invariablement gagnante ou perdante.

L'appareil se compose d'une boîte *a* fermée par une porte *b* portant extérieurement les différents organes et accessoires que comporte  
55 ce genre de distributeur, fente *c* pour l'introduction de la pièce de monnaie donnant droit à la bille, manette *d* pour lancer cette bille, bouton moleté *e* commandant le distributeur de jetons en cas de gain, et cuvette *f* destinée  
60 à recueillir ces jetons.

La porte est en outre convenablement dé-

coupée et garnie d'une glace pour permettre au joueur de suivre le déplacement de la bille sur la piste *g*.

Sur le dessin représenté, en outre des cases à voyants, trois cases perdantes *h* ont été disposées dans la partie supérieure de l'appareil. Comme on peut s'en rendre compte par l'examen de la fig. 2, la bille lancée dans l'une de ces trois cases retourne directement au réservoir *i* par le canal *j*.

Les cases à voyants, au nombre de onze sur le dessin, sont constituées par une seule pièce fondue *k* fixée par vissage sur la porte *b* et divisée intérieurement par un certain nombre de cloisons *l* en rapport avec le nombre de cases.

Cette pièce *k* est percée sur sa face antérieure de fenêtres *m* et sur sa face supérieure d'ouvertures *s*; par les premières apparaissent les voyants et par les secondes pénètre la bille. La pièce *k* est de plus en communication, par sa partie inférieure à plans inclinés recevant la bille perdante, avec le réservoir *i* dont la cloison est percée à cet effet d'un trou *n*. D'autre part, formant la partie supérieure du réservoir *i* et sous la partie postérieure des cases, s'étend un plan incliné *v* destiné à recevoir la bille gagnante et à la conduire au réservoir *i* par un tube *o*, non sans l'avoir préalablement fait agir par son poids sur le levier *p* pour permettre le jeu du distributeur de jetons.

Une pièce horizontale *u* fixée à chaque extrémité de la pièce *k* ferme en partie les cases à l'arrière, sert de butée aux leviers et est utilisée pour la fixation des dispositifs spéciaux dont il sera parlé par la suite.

Les leviers *q* oscillant dans les cases sont tous montés fous sur un même axe horizontal *r*. Chaque levier *q* porte à ses deux extrémités opposées les signes contraires indiquant le gain ou la perte pour la case correspondante. À son extrémité indiquant le gain, le levier est conformé avec un talon *t* et possède une certaine inclinaison. Le talon *t* sert à maintenir le levier dans ses deux positions en reposant sur la pièce *u* ou en butant contre la face antérieure de *k*.

Le fonctionnement dans chaque case a lieu de la façon suivante :

Considérons la case représentée fig. 3. Le voyant indiquant que la case est perdante, si

un joueur malheureux y fait pénétrer la bille; cette bille par son poids fait osciller le levier *q*, qui prend la position de la fig. 4, et tombe ensuite dans le fond de la pièce *k*, par les plans inclinés de laquelle elle est amenée au réservoir *i*.

Considérant maintenant la case représentée fig. 4, le voyant indiquant que cette case est gagnante si un joueur habile y fait pénétrer la bille, cette bille, ne pouvant faire osciller le levier dans le même sens que précédemment à cause du talon *t* qui bute contre la paroi de *k*, roule le long du levier dont la position est inclinée; après avoir dépassé l'axe d'oscillation, la bille fait osciller le levier, dans le sens contraire au premier cas, lui fait reprendre la position de la fig. 3, et tombe sur le plan incliné *v* qui la conduit au réservoir *i* par le tube *o* après lui avoir fait déclancher le levier *p*. Le joueur peut alors actionner le distributeur de jetons au moyen du bouton *e*.

Pour rendre une case invariablement gagnante ou perdante, on peut employer les dispositifs des fig. 5 et 6.

Dans le premier cas, fig. 5, un ressort *x* fixé sur la pièce *u* et s'étendant dans la partie supérieure de la case, tout en permettant le passage de la bille ramène constamment le levier dans la position gagnante.

Dans le second cas, fig. 6, un ressort *x*<sup>1</sup> disposé sous le levier joue le même rôle en sens contraire et ramène, après chaque action de la bille, le levier dans la position perdante.

On pourrait encore employer les dispositifs des fig. 7 et 8 où les leviers portent à chacune de leurs extrémités un signe identique indiquant le gain (fig. 7) ou la perte (fig. 8).

Dans ces dispositifs, on emploie toujours de petits ressorts ou de simples lames de métal *y* ou *z* qui dirigent la bille soit directement dans le réservoir *i* soit vers le plan incliné *v* quelle que soit la position du levier.

#### RÉSUMÉ.

95

Cet appareil distributeur automatique à une seule bille est caractérisé par :

1° Le système de cases à voyant indiquant préalablement au joueur les cases gagnantes et les cases perdantes et comportant pour chaque case un levier à talon portant à l'une de ses extrémités, suivant la convention établie à l'avance, le signe du gain et à l'autre extré-

5 mité le signe contraire, ce levier, mobile  
autour d'un axe horizontal, oscillant dans un  
sens ou dans l'autre et changeant la significa-  
tion du voyant sous le poids de la bille qui se  
trouve dirigée, en raison de la forme particu-  
lière de ce levier, soit directement dans le  
réservoir quand le voyant indique que la case  
est perdante, soit indirectement après avoir  
déclenché le levier qui bloque ordinairement  
le système distributeur de jetons quand la case  
est gagnante;

2° Le dispositif rendant l'une quelconque  
des cases invariablement gagnante ou per-  
dante constitué par un ressort disposé au-

dessus ou au-dessous du levier et qui ramène 15  
constamment le levier dans sa position initiale  
après chaque chute de la bille;

3° Une variante du dispositif spécifié sous  
2°, dans laquelle le levier portant à chaque  
extrémité un signe de même sens est combiné 20  
avec un ressort ou lame de métal qui conduit  
invariablement la bille suivant la signification  
du signe porté par chaque extrémité du levier,  
directement ou indirectement dans le résér-  
voir. 25

A. FEIGE.

Par procuration :  
ARMENGAUD jeune.

Fig. 1.

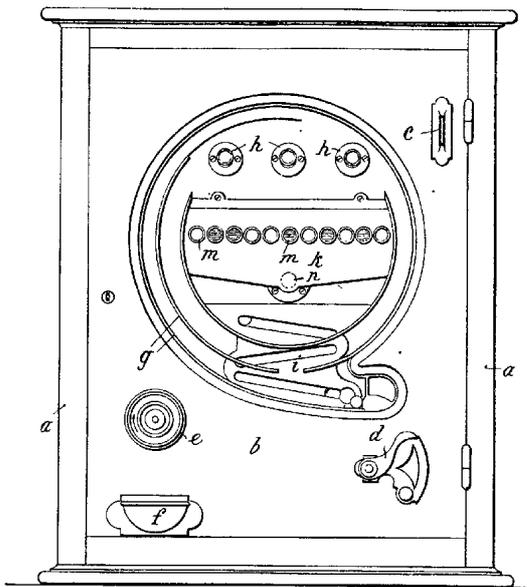


Fig. 2.

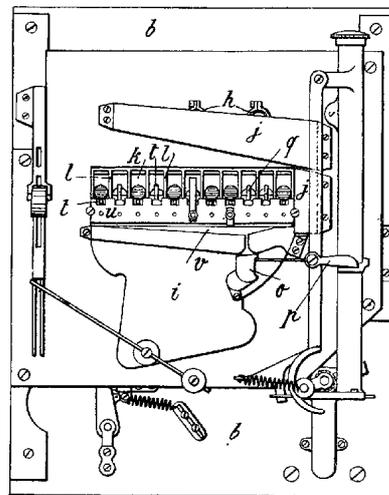


Fig. 3.

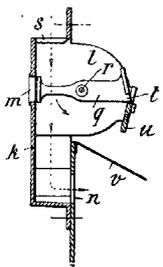


Fig. 4.

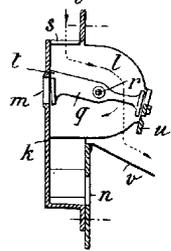


Fig. 5.

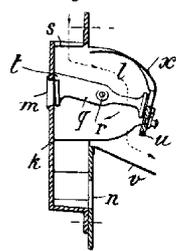


Fig. 6.

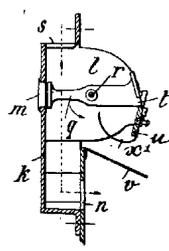


Fig. 7.

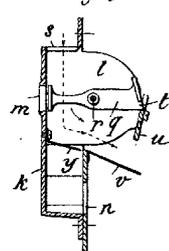


Fig. 8.

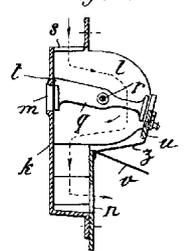


Fig. 1.

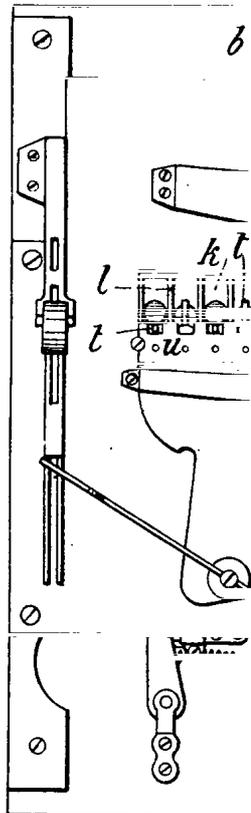
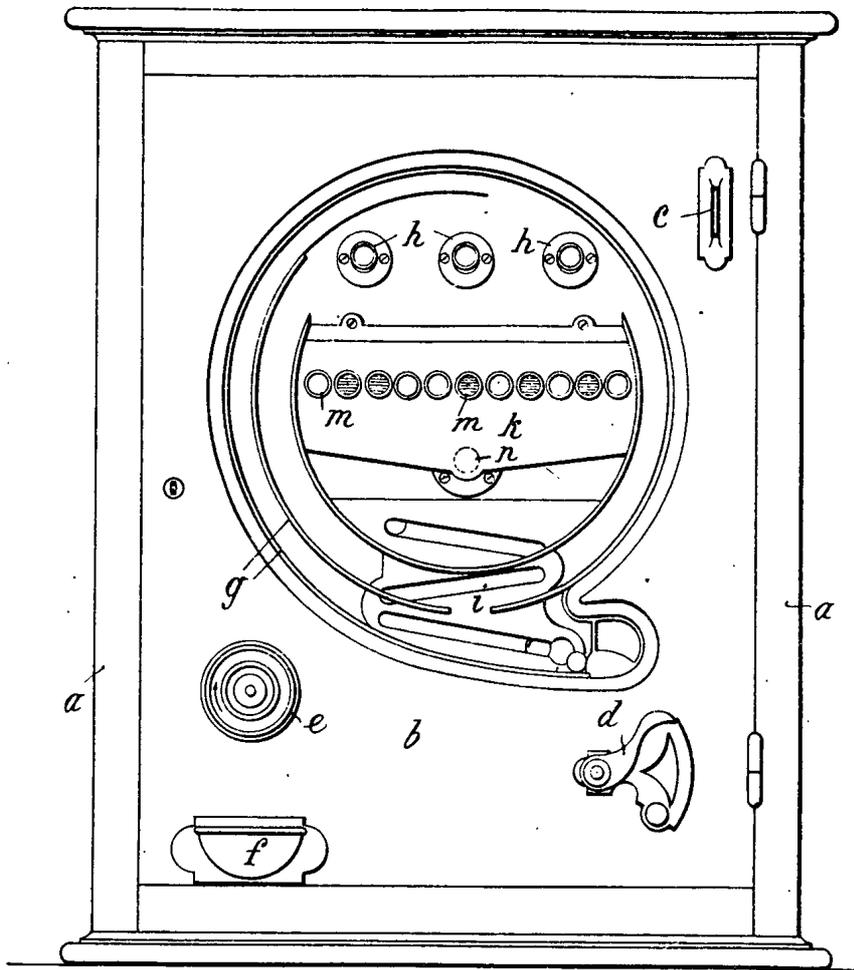


Fig. 3.

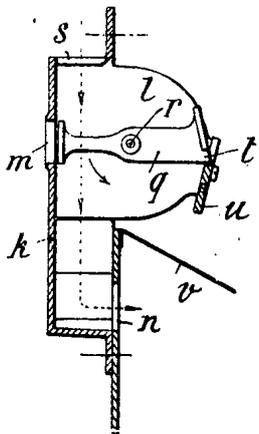


Fig. 4.

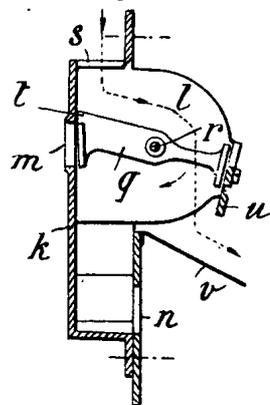


Fig. 5.

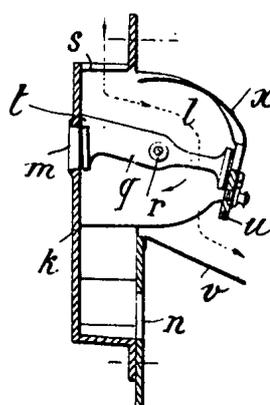


Fig. 6.

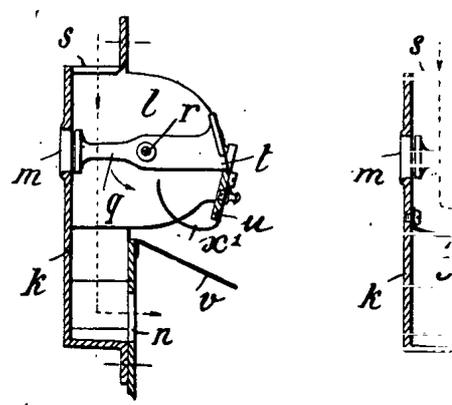


Fig. 2.

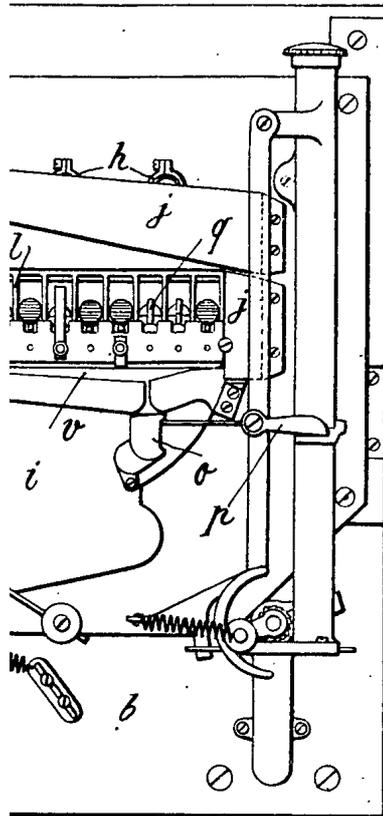


Fig. 7.

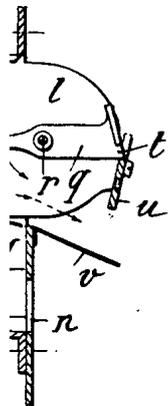


Fig. 8.

